

La gestion de l'eau fait des vagues

Régie publique ou pas ?

L'approvisionnement en eau potable doit-il rester l'affaire de multinationales comme Suez ou Veolia, les deux poids lourds qui dominent le marché depuis la fin du XIX^e siècle ? Ou doit-il être assuré par une régie publique, comme l'ont décidé Grenoble dès 2000 et Paris en 2010 ? Cette question soulève des débats houleux – d'élus et de citoyens – depuis la création du territoire d'Est Ensemble, en 2010. Aujourd'hui, avec la réforme territoriale, le sujet revient au cœur de l'actualité.

Tiphaine Cariou

A Pantin, comme dans toutes les villes d'Est Ensemble et dans une grande partie de la banlieue parisienne, le m³ d'eau coûte aux habitants environ 17% plus cher qu'à Paris. Dans la capitale, l'approvisionnement est confié à une régie publique, qui fait appel à des sous-traitants privés pour certaines missions ; à Est Ensemble, au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), qui fixe le prix de l'eau et délègue la distribution à Veolia. Dans le cadre de la création de la Métropole du Grand Paris (MGP), un nouveau cadre législatif (lois NOTRe et Maptam) a offert l'occasion historique – et donc unique – de changer la donne et de mettre fin à une flagrante inégalité territoriale. Les établissements publics territoriaux (EPT) que sont devenues les communautés d'agglomération, dont Est Ensemble, ont jusqu'au 31 décembre 2017 pour choisir leur mode de gestion de l'eau potable et renouveler, ou pas, leur adhésion à leurs syndicats des eaux respectifs.

Fin octobre, trois d'entre eux, Est En-

semble, Plaine Commune et Grand-Orly-Seine-Bièvre, ont demandé et obtenu – leur 1,5 millions d'utilisateurs pesant sans doute dans la balance – un délai de réflexion de trois ans maximum pour réadhérer ou pas au Sedif : « Fin décembre, Est Ensemble va signer une convention avec le Sedif. Les conditions de prix, d'entretien du réseau et donc de qualité de l'eau, seront identiques à celles d'aujourd'hui », précise Émilie Nahon, directrice générale adjointe d'Est Ensemble à l'environnement. Pendant ce délai, le territoire va poursuivre sa réflexion pour connaître les avantages et inconvénients de la régie publique ou de la délégation de service public (DSP).

L'eau pour tous, tous pour l'eau !

La création d'une régie publique de l'eau propre à Est Ensemble est ainsi à l'étude, ce qui voudrait dire que le territoire reprendrait complètement la main sur le sujet. Les collectifs de citoyens qui ont essaimé dans le secteur s'indignent des marges abusives de Veolia. Selon eux, les points forts de la régie publique rimeraient avec transparence, maîtrise des tarifs et un réinvestissement local des gains de

productivité : « Il existe deux conceptions complètement différentes de la gestion de l'eau. Est-ce qu'on est dans une conception industrielle et économique ou dans celle qui renvoie à un bien commun, et qui comporte une dimension démocratique et sociale ? », s'interroge Jean-Claude Oliva, président de l'association Coordination Eau Île-de-France.

Mais une régie publique n'est pas forcément synonyme d'autonomie. Selon l'enquête sur l'alimentation de l'eau de la chambre régionale de la Cour des comptes, en mars 2017, Est Ensemble ne disposerait pas des outils productifs nécessaires : « Il peut décider de gérer ce service en direct mais seules la distribution et la gestion des usagers peuvent être concernées, il doit acheter l'eau potable en gros. Pour devenir autonome, Est Ensemble devrait alors doubler une partie du réseau existant. »

Dans une étude pour la mise en place d'un service public de l'eau potable sur le territoire présentée en juillet, le cabinet Espelia, qui avait déjà réalisé une étude remarquée en 2013, a proposé plusieurs hypothèses. Ses scénarios



Usine de Neully-sur-Marne qui alimente en eau, les villes d'Est Ensemble.

techniques présentent plusieurs possibilités d'approvisionnement : l'achat d'eau en gros au Sedif via une quinzaine de points d'interconnexion, une alimentation 100% Eau de Paris par l'ouest, ou une alimentation mixte 50% Sedif/50% Eau de Paris.

Dans tous les cas, l'eau va être pendant deux ans au cœur de discussions de citoyens, militants et élus. Une très belle opportunité pour élargir le débat à des questions environnementales ou

sociétales. À Pantin, un groupe de travail a commencé à travailler sur le sujet, stimulé par le dynamisme de collectifs comme ceux d'Aubervilliers ou de Montreuil. Plus récemment, un vœu pour un retour à la gestion publique de l'eau a été voté lors du conseil municipal pantinois du 23 novembre. Ce vœu, initié par les élus écologistes, est porté collectivement par la majorité municipale et le PC. L'eau du robinet, cela ne coule pas toujours de source...

Le cycle de l'eau jusqu'au robinet du Pantinois

Produisant 270 000 m³ d'eau par jour, l'usine de production de Neully-sur-Marne alimente 1,7 millions d'habitants de l'Est parisien, dont les 9 communes d'Est ensemble. L'eau de la Marne subit différentes étapes de traitement qui débutent par une phase de dégrillage éliminant tous les objets flottants. Pour les matières en suspension, on utilise la floculation, où un coagulant permet de rassembler les particules, et la filtration sur sable. La filtration biologique sur charbon actif élimine la pollution organique et précède la désinfection aux ultraviolets et la chloration. Tout ça en une demi-journée ! L'eau voyage ensuite dans des conduites de transport qui font jusqu'à 2 m de diamètre jusqu'aux réservoirs de Montreuil puis de Romainville, les deux sites de stockage qui alimentent Pantin. Par ailleurs, pendant quelques heures par jour, les Pantinois sont aussi alimentés par l'eau provenant des nappes de l'Yprésien (100m de profondeur) et de l'Albien (800m), puisée par l'usine située avenue du Général-Leclerc. L'usine gérée par le Sedif est mise à tourner quotidiennement afin d'éviter le colmatage de ses puits, qui ont vocation à être utilisés en cas de problème majeur empêchant l'approvisionnement habituel (inondation, panne d'électricité, acte de malveillance).

Qui fait quoi ?

Sedif, Veolia, Eau de Paris : de quoi parle-t-on ?

● **Le Sedif** est le plus grand service public d'eau potable en France. Créé en 1923, il assure l'alimentation de 4,4 millions d'usagers sur 150 communes de la région parisienne. C'est lui qui fixe le prix de l'eau potable et définit les investissements. C'est également lui qui est propriétaire des usines et des canalizations. Pour info, le Sedif, c'est 6 fois plus d'abonnés et un réseau 4 fois plus long qu'Eau de Paris.

● **Veolia Eau** (ex Compagnie générale des eaux, puis Vivendi) est le délégataire privé du Sedif depuis sa création. La multinationale s'occupe des fonctions de distribution et de purification de l'eau ; avec Suez, elle domine le marché. Son contrat de délégation de service public est le plus important d'Europe. À l'issue du nouveau contrat, prévu pour 2022, Veolia aura géré l'eau francilienne pendant un siècle.

● Créée en 2010, **Eau de Paris** n'est pas uniquement la régie publique de la capitale, elle est déjà présente sur plus de 30 % des communes du Grand Paris. La régie parisienne s'engage particulièrement sur le droit humain à l'eau, ce qui a lui valu le label Communauté bleue en 2016. Question gestion durable, Eau de Paris est l'une des rares en France à disposer d'une double canalisation, ce qui lui permet de nettoyer la voirie et d'arroser les jardins à l'eau... non potable.

Questions à Philippe Knusmann

Directeur général du Sedif (Syndicat des eaux d'Île-de-France)

Canal : Quelle est la valeur ajoutée du Sedif ?

Philippe Knusmann :

Son principe de solidarité. Grâce à la mutualisation des moyens, il distribue en tous points du territoire syndical, quelle que soit la taille de la commune et sa situation financière, une eau de qualité. Le 2^e avantage, c'est de bénéficier d'un bon maillage des réseaux et d'usines de production.

Le Sedif mobilise aussi des sommes importantes en investissement – soit environ 150 millions d'euros par an.

Si Est Ensemble décide de ne pas réadhérer, quelles seront ses principales difficultés ?

P.K. : Des difficultés inhérentes à son « indépendance » car il va devoir chercher lui-même ses sources d'approvisionnement, et gérer des réseaux qu'il faudra isoler, entretenir et renouveler, à coup de gros travaux. Avec le Sedif, c'est l'ensemble du service qui assume le coût des travaux selon le même principe de mutualisation.

Comment rassurez-vous les consommateurs sur la qualité de l'eau ?

P.K. : On analyse l'eau, au quotidien et en continu, selon plus de 66 paramètres. En France, c'est le produit alimentaire le plus contrôlé. Bien plus que les eaux en bouteille. L'aluminium est un faux débat, on parle de ça aujourd'hui mais demain, cela sera autre chose. Aucune base scien-

tifique ne vient étayer les inquiétudes des consommateurs.

Des usagers disent que l'eau est de moins bonne qualité car elle met jusqu'à 96 heures pour arriver au robinet.

P.K. : C'est aussi un faux problème. Tout au long des réseaux, des stations de chloration permettent de réajuster les teneurs en chlore pour maintenir la qualité de l'eau jusqu'au robinet du consommateur.

Comment expliquez-vous l'écart de tarif de l'eau entre ce que paient les Pantois et les Parisiens ?

P.K. : La part eau proprement dite, qui incombe au Sedif, représente 36 % de la facture d'eau. Le reste, ce sont des taxes et des redevances. L'eau en tant que telle est au même prix sur tout le territoire syndical. Paris puise 55 % de sa ressource dans des eaux de nappe en proche province. En ce qui nous concerne, 97 % de nos ressources proviennent de trois fleuves dont l'état de pollution nécessite un traitement de l'eau adapté. Les ressources ne sont donc pas de même qualité. Or, les traitements qu'il faut développer pour respecter les normes coûtent cher.

Que répondez-vous aux usagers qui pensent que Veolia est trop rémunéré ?

P.K. : Il y a des mécanismes dans ce contrat qui permettent de contrôler l'activité du délégataire mais aussi d'agir par redressement. On vend un produit qui n'est pas gratuit. L'eau, comme la santé, n'a pas de prix mais elle a un coût car il n'est pas possible de la consommer directement.



Questions à Célia Blauel

Présidente de Eau de Paris et adjointe à la maire de Paris chargée des questions environnementales.

Canal : Quel est le bilan d'Eau de Paris, 7 ans après sa création ?

Célia Blauel : On a réussi le pari technique de reprendre en gestion la production et la distribution de l'eau. En termes de qualité, l'Agence régionale de santé a attesté que celle-ci était la meilleure d'Île-de-France. On a également réussi à maintenir un prix très bas. Pour nous, l'eau est un bien universel et non pas un bien marchand. On a la volonté de devenir plus qu'un opérateur, un acteur dans la ville. On travaille beaucoup sur l'eau gratuite dans l'espace public. On est aussi en train de développer des installations d'énergie renouvelable.

Quels sont vos axes de développement en termes de gestion durable ?

C.B. : On a adopté l'an dernier une stratégie de protection de la ressource. L'un des sujets majeurs est la présence de pesticides, puisque 50 % de l'eau de Paris vient de nappes souterraines en zones agricoles. On a créé un programme pour aider les agriculteurs à changer leurs pratiques et donc diminuer les pesticides à la source.

Comment réagissez-vous au délai de deux ans accordé par le Sedif ?

C.B. : La gestion de l'eau est un sujet éminemment politique dans le bon sens du terme. De plus en plus de collectivités



LA QUALITÉ DE L'EAU À PANTIN...



et d'élus se posent les mêmes questions que Paris il y a une dizaine d'années. Pour ma part, je crois fortement à la gestion publique qui permet de prendre la main sur des sujets importants. Pendant ces deux ans, les élus vont pouvoir étudier toutes les options : il ne s'agit pas forcément de se raccorder au système parisien ou de s'isoler complètement. Il y a d'autres chemins possibles.

Quelles sont vos relations avec ces trois EPT ?

C.B. : Grand-Orly-Seine-Bièvre nous a demandé d'étudier les possibilités de collaboration. Il y a des installations d'Eau de Paris, dont deux aqueducs, qui traversent déjà le secteur et certaines communes nous

ont demandé des études techniques. Ce n'est pas encore le cas pour Plaine Commune et Est ensemble.

À l'heure de la MGP, quels sont les enjeux en matière d'eau ?

C.B. : Dans cette MGP, on a des enjeux communs, je pense notamment à la sécurité. On l'a vu pendant la crue : on a besoin de mieux travailler ensemble pour affronter les phénomènes climatiques extrêmes ou les autres risques qui pèsent sur la distribution d'eau. Je ne suis pas convaincue par le projet du grand ring du Sedif qui viendrait relier toutes les unités de production. La sécurité est plutôt dans la diversification des vecteurs d'alimentation.

Le conseil municipal de Pantin se prononce pour le débat avec les usagers

Le conseil municipal du 23 novembre a voté à l'unanimité un vœu à l'initiative de Nadia Azoug, conseillère municipale EELV, proposé avec la majorité. L'ensemble des élus pantinois s'est félicité du délai obtenu par le président d'Est Ensemble auprès du Sedif pour réfléchir à l'évolution d'un mode de gestion plus écologique de l'eau. La municipalité a demandé au président d'Est Ensemble d'engager

le débat, la concertation et la consultation des usagers sur le mode de gestion de l'eau sur le territoire, et a rappelé que l'eau est un bien commun. Le conseil municipal a également affirmé que - « la gestion publique de l'eau concourt à cette volonté politique forte, à condition qu'elle garantisse la sécurité et la qualité de la production et de la distribution d'eau potable, pour un tarif inférieur ou inchangé. »

Le prix de l'eau potable à l'échelle de la Métropole

► Eau de Paris : 1,19 € HT/m³
 ► Sedif : 1,37 € HT/m³

Ces tarifs sont donnés au 01/01/2017 sur une base de 120 m³

Questions à Bertrand Kern Maire de Pantin

Canal : Quelle est votre position dans ce débat de la gestion de l'eau ?

Bertrand Kern : Il faut étudier toutes les possibilités, reposer la question de la régie et du prix de l'eau. Ces deux ans vont nous permettre de savoir combien cela va nous coûter exactement si on sort du Sedif. C'est un long combat politique qui a déjà eu lieu en 2010, lors de la création d'Est Ensemble.

Pourquoi cela n'avait pas marché ?

B. K. : Les élus étaient divisés. Certains avaient peur que cela coûte trop cher. Ce sont les mêmes arguments qu'emploie le président du Sedif en disant que les investissements vont nous coûter plusieurs dizaines de millions d'euros. Mais à l'époque, on avait gagné d'autres combats, avec une réduction du prix au mètre cube et la création d'un fonds de solidarité.

Quels sont les avantages à passer en régie publique ?

B. K. : L'eau est vitale et devrait être gratuite. Or, Veolia et Suez font des bénéfices sur la distribution de l'eau. Et faire des bénéfices sur le dos des usagers, ce n'est pas acceptable, tout comme la différence de prix entre Paris et la banlieue. En régie publique, on devrait obtenir un prix du m³ inférieur à celui d'aujourd'hui.

Est-il envisageable que Pantin sorte toute seule du Sedif ?

B. K. : La ville devrait alors reprendre



la compétence eau et juridiquement, cela pose question. Selon moi, c'est une décision collective. Cela ne peut pas être fait à la carte, sinon le fait intercommunal n'existe plus. Au vu de leur situation géographique, Pantin et Montreuil pourraient adhérer sans trop de travaux à Eau de Paris. Mais ce serait oublier toute solidarité.

Pensez-vous que la MGP pourrait être une autorité organisatrice pertinente pour la compétence « eau » ?

B. K. : Je suis en effet partisan que la Métropole du Grand Paris récupère la compétence de tous les syndicats intercommunaux – dont le syndicat de l'eau, de l'électricité, de l'assainissement, etc. Pour un souci de simplification et d'efficacité. Mais il faut que ce transfert se fasse par étapes et qu'un nouveau palier soit franchi aux prochaines municipales.



Le plastique, ce n'est pas fantastique (du tout)

Débattre sur la gestion de l'eau, cela peut être l'occasion de sensibiliser au gaspillage et à cette aberration écologique que sont les bouteilles en plastique.

Fabrication

Il faut 3 litres d'eau et un quart de litre de pétrole pour fabriquer une bouteille en plastique.

Coût

L'eau en bouteille coûte de 50 à 300 fois plus cher que l'eau du robinet. Empreinte carbone En France, l'eau en bouteille parcourt en moyenne 300 km avant d'arriver à notre verre.

(Sources Coordination Eau-Ile-de-France)